



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

LE MINISTRE

Paris, le

**17 MARS 2020**

Madame, Monsieur,

A l'occasion du Conseil des ministres de ce mardi 17 mars, le Président de la République a rappelé combien un Etat fort comme celui dont dispose la France est crucial dans la guerre que nous engageons collectivement contre le COVID-19. En ce jour où de nouvelles mesures sont appliquées, il a chargé ses ministres de remercier tous les agents pour leur engagement, leur exemplarité et leur solidarité.

En effet, le Président de La République a annoncé lundi 16 mars de nouvelles dispositions pour ralentir au maximum le risque de propagation de la Covid-19 et alléger ainsi la tâche de nos personnels soignants confrontés dans plusieurs régions françaises à une surcharge d'activité pouvant conduire à un engorgement des services de réanimation.

Dans ce contexte, les déplacements sont drastiquement réduits. La vie de chacun d'entre nous est foncièrement modifiée.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation met en place ses plans de continuité de l'activité, qu'ils concernent la continuité pédagogique ou notre action administrative et technique. Il développe massivement le télétravail. A titre d'exemple, dès aujourd'hui, en administration centrale, entre 85 et 99 % des agents sont en télétravail suivant les services. Les chiffres sont similaires dans nos services déconcentrés, dans l'enseignement et au sein de nos établissements publics.

Seuls les agents dont les missions sont critiques pour notre activité et ne peuvent être effectuées en télétravail assureront leurs tâches en présentiel. Tel est le cas, notamment, des missions de sécurité sanitaire en département. Nous devons, bien entendu, assurer la sécurité maximale des conditions d'exercice de ces missions pour les agents concernés.

C'est le rôle et l'honneur du service public que de continuer d'assurer les missions essentielles à la vie de nos concitoyens.

Je remercie les responsables d'administration centrale, des services déconcentrés, des établissements publics, de nos établissements d'enseignement de leur mobilisation sans faille. Sous la coordination du secrétariat général, ils ont pris dans un temps record les mesures d'organisation nécessaires pour que nous puissions faire face efficacement à une situation évolutive, en assurant la meilleure concertation possible avec l'ensemble des agents.

.../...

Je rappelle la mesure centrale de cette guerre : il nous faut plus que jamais respecter les recommandations sanitaires, pour nous et pour les autres. Je vous demande à tous d'y veiller, individuellement et collectivement, en responsabilité et en solidarité vis-à-vis de nos concitoyens et des personnes les plus vulnérables. Des échanges avec les représentants du personnel, je sais que nous partageons la conviction que notre exemplarité sur les gestes barrières est notre devoir d'agents du service public.

Je vous invite aussi à expliquer les recommandations sanitaires autour de vous et à les faire partager au plus grand nombre, afin que la réponse de la Nation soit la plus efficace possible pour enrayer la propagation du virus.

Il faut ensuite que nous conservions un lien puissant entre nos différentes communautés de travail et entre les agents qui les composent.

La distance physique que permet le télétravail et les mesures de distanciation sociale que nous devons observer ne doivent pas couper le lien social. Je demande à tous les encadrants d'y veiller personnellement en maintenant, sous toutes les formes possibles, un lien régulier avec leurs agents. Ce lien est une clé pour surmonter la crise et le sera tout autant au moment du rebond lorsque nous aurons vaincu le Covid-19.

Au-delà des recommandations générales du Gouvernement, qu'il importe de respecter scrupuleusement, vous trouverez ci-joint les principales orientations aux structures et aux agents qu'il m'a paru utile de préciser ou de rappeler.

Ces orientations pourront être adaptées en fonction de la situation, et je vous remercie d'être attentifs à ces évolutions. J'assurerai, ainsi que le secrétariat général et vos directions respectives, un lien régulier avec les organisations syndicales du ministère afin de rester en permanence à l'écoute de vos préoccupations.

Depuis plusieurs jours nous répondons légitimement, à tous les échelons du ministère, aux questions de nos partenaires professionnels de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la forêt, mais aussi des élèves, étudiants, apprentis et leurs familles ou tout simplement de nos concitoyens soucieux de la continuité d'une alimentation saine, sûre et durable. Chacun mesure l'engagement des agents de ce ministère à accompagner nos concitoyens tout en étant exemplaires dans la lutte contre l'épidémie.

J'ai toute confiance dans le fait que nous saurons tous, ensemble et solidairement, surmonter cette épreuve.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*En mon nom personnel, et au nom de tout le gouvernement, je suis pouvoir compter sur vous, et je vous renouvelle mes remerciements les plus sincères pour votre engagement. Bien à tous,*

*Didier Guillaume*  
Didier GUILLAUME